

Conditions générales de prestations de services.



IDéales | Astrid CRUVEILHIER
06 61 57 44 63
astrid@ideales.fr



DKlic | Ingrid KLAUS
06 09 92 50 15
ingrid@dklic-graphic.com

Véritable clé de voûte d'un partenariat réussi, le contrat moral explicite est un engagement mutuel s'appuyant sur des principes d'équité et de réciprocité. Il permet d'établir des fondations claires et solides entre les futurs **collaborateurs et de créer un climat de confiance entre les deux parties**. Le contrat moral explicite permet de notifier clairement les attentes, les objectifs et les responsabilités de chacune des parties. Conformément au principe de liberté contractuelle, le contrat moral explicite est dénué de valeur juridique. **Il implique cependant que les deux parties reconnaissent et tiennent les engagements prévus.**



COLLABORATION

C'est un travail qui se fait par l'échange, le dialogue. IDéales/DKlic s'engagent à simplifier leur métier pour le rendre accessible. Le Client s'engage à transmettre les informations nécessaires à la bonne compréhension du projet.



CAHIER DES CHARGES

Un brief bien défini est la garantie d'une mission réussie. Le Client s'engage à livrer tous les détails utiles au chiffrage du projet. IDéales/DKlic rédigent une proposition détaillée et 2 devis à la suite de ce premier entretien.



DEVIS - SIGNATURE

Le Client signe les devis pour lancer la production. Toute prestation ne figurant pas sur ces devis, fera l'objet d'une proposition commerciale complémentaire.



ACOMPTE

Le client verse un acompte avant toute mise en production sur son projet.



DÉLAIS DE PRODUCTION

IDéales/DKlic définissent un planning de production au lancement du projet. Ce planning reste néanmoins soumis aux aléas de création et d'inspiration d'IDéales/DKlic, ainsi qu'aux livraisons des éléments nécessaires par le Client.



CRÉATION

IDéales/DKlic s'obligent à respecter le cahier des charges, en y apportant créativité et savoir-faire. En tant que Conseil, elles se réservent cependant le droit de suggérer une nouvelle orientation si les souhaits du Client ne leur semblent pas pertinents par rapport aux besoins du projet.



LIVRAISON

IDéales/DKlic préparent les fichiers pour la livraison, selon les modalités définies à la signature du devis. Cependant, si de nouveaux besoins apparaissent, elles resteraient bien entendu à l'écoute du Client.



FACTURATION

Le Client s'engage à régler chaque prestation à sa livraison.



INDÉPENDANTS - TARIFICATION

Le tarif indiqué tient compte d'un mode de calcul prenant en considération le temps passé et les charges liées à toutes prestations de services.



IMPRESSION

Chaque corps de métier demande des compétences propres. L'impression ne fait pas partie du métier d'IDéales/DKlic. Il est un maillon de la chaîne graphique. IDéales/DKlic s'engagent à conseiller et orienter le Client vers le bon prestataire.



SUIVI

IDéales/DKlic s'engagent à informer le Client de l'avancement du projet. Le Client participe pour répondre aux délais de réalisation. La transparence, l'écoute sont au cœur d'une relation productive.



PRESTATION GÉNÉRALE

D'une collaboration doit naître une rentabilité pour les 2 parties. L'efficacité professionnelle est au cœur des réflexions proposées.

L'enjeu : la réussite de nos projets.

Les vôtres, les nôtres. Chaque protagoniste dispose des ressources et de la confiance nécessaires à un véritable échange.

Valoriser les 2 parties pour constituer un réseau fort. Notre collaboration sera **gage de qualité !**
Nous nous souhaitons une collaboration pétillante de créativité !